



ASSURANCES SOCIALES

Alain Berset ouvre une enquête interne sur l'assurance invalidité

Le conseiller fédéral Alain Berset souhaite clarifier la pratique de l'octroi des rentes de l'AI. Il a ouvert une enquête interne sur l'activité de surveillance de l'Office fédéral des assurances sociales, axée sur les mesures d'économie dans les offices cantonaux. Inclusion Handicap entend de son côté mettre sur pied début 2020 un centre de déclaration indépendant.

Rapports médicaux parfois douteux

L'information parue dans les journaux de Tamedia a été confirmée par le porte-parole du ministre socialiste, Peter Lauener. Celui-ci a aussi confirmé que le chef du Département fédéral de l'intérieur (DFI) a commandé une analyse externe des activités d'expertise des offices cantonaux de l'assurance invalidité (AI). Il est reproché à certains bureaux de s'appuyer sur des rapports médicaux parfois douteux.

M. Berset a eu l'impression qu'il fallait regarder de plus près ces deux aspects, a expliqué le porte-parole, justifiant les deux enquêtes. Selon

les médias, on soupçonne que les offices cantonaux de l'AI soient soumis à des pressions économiques avec pour conséquences possibles d'accorder le moins possible de nouvelles rentes. L'OFAS fixe en effet chaque année un objectif d'épargne pour chaque office, à savoir de «maintenir ou réduire» le taux des nouvelles pensions.

Cela signifie que l'AI vérifie moins quelles sont les prestations auxquelles un assuré a droit, mais plutôt comment l'objectif des quotas peut être atteint, s'inquiète dans les médias Alex Fischer, de l'association d'entraide pour les handicapés Procap. L'égalité de traitement des assurés est dès lors mise en danger par la concurrence entre les offices cantonaux, selon lui.

Inclusion Handicap s'est félicité hier de l'enquête annoncée par Alain Berset. La faitière des organisations de personnes handicapées appelle à des mesures rapides pour résoudre cette situation «inacceptable».

ATS